



Direction Territoriale Rhône-Alpes
42, quai Charles Roissard
73026 Chambéry cedex
Tél.: 04.79.69.96.29 - Fax : 04.79.69.31.73

Développement de l'exploitation par câble Forêt publique Rhône-Alpes

Bilan 2007 ----- Perspectives 2008

Février 2008

Sommaire

0	Préambule	1
1	Le bilan 2007 – forêt publique Rhône-Alpes	2
1.1	Les volumes exploités	2
1.2	Les équipes de câblage	2
2	Les éléments de cadrage de l'activité câble	1
2.1	Les objectifs à court terme - 2011	
3	Les perspectives 2008	3
3.1	Plan de charge des câblistes	3
3.1.1	Nouveaux câblistes 2008	3
3.1.2	Travail hivernal	3
3.1.3	Répartition des câblistes entre les départements	3
4	Les actions de formation à l' ONF	4
4.1	Formations de référents câble ONF	4
4.2	Référentiel câble	4
5	Intervention POISY sur formation.....	4
6	Les actions structurelles engagées ou en perspectives autour du câble	4

0 Préambule

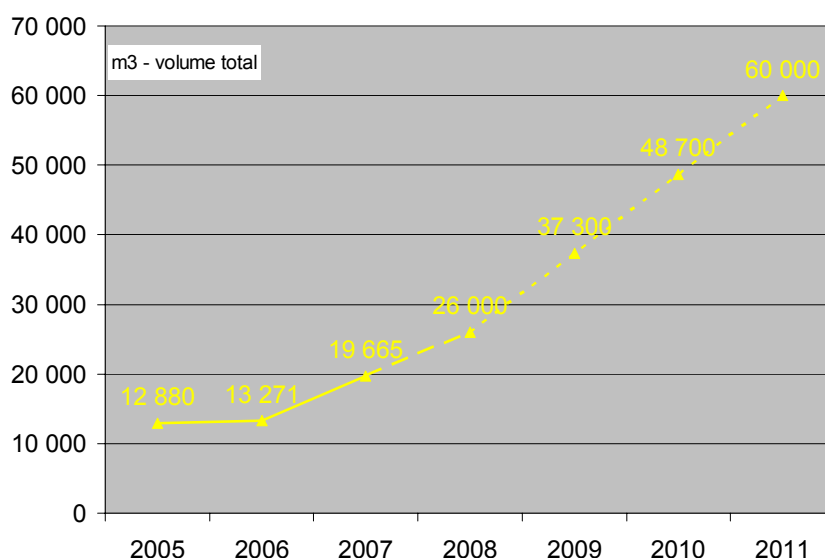
Le développement de l'exploitation par câble en Rhône Alpes s'inscrit dans des politiques cadre de mobilisation de la ressource renouvelable, et notamment :

- l'action câble portée par FIBRA, démarrée en 2005 avec le soutien financier du CRRA, de la DIACT, et du MAAP.
- le plan de mobilisation de la ressource lancé en 2007 par France Forêt Rhône-Alpes visant à mobiliser 100.000 tonnes de bois énergie et 300.000 m3 de bois d'oeuvre supplémentaire à l'horizon 2011, dont 100.000 m3 de coupes à câble, dont 60.000 m3 en forêt publique Rhône-Alpes.

1 Les éléments de cadrage de l'activité câble

Le programme cadre donne un objectif de 60.000 m3 en 2011 en forêt publique, avec les perspectives de progressions suivantes :

volume câble exploité forêt publique



La Haute Savoie et la Savoie sont les départements les plus concernés par le plan câble, avec 80% de l'objectif.

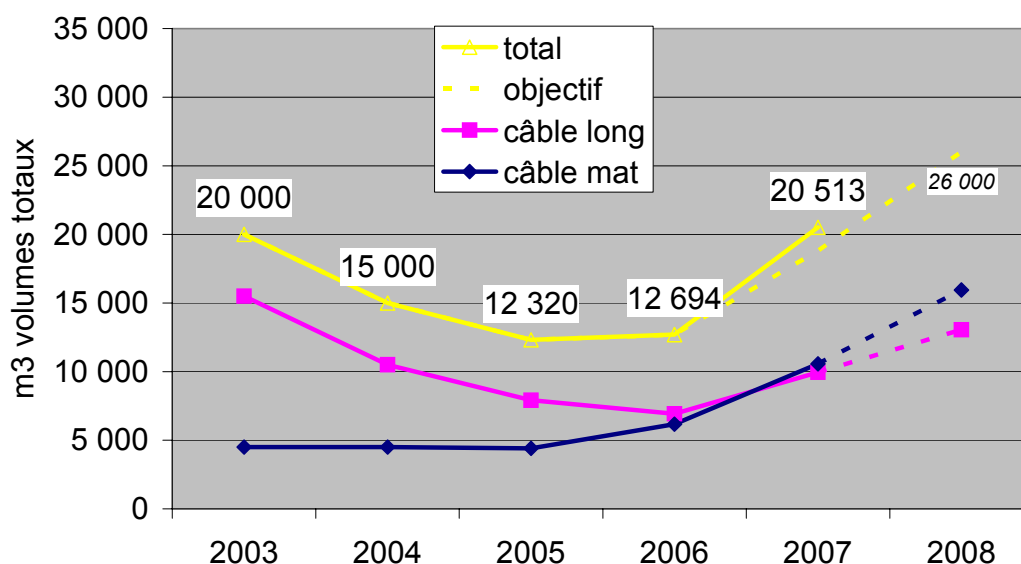
	total	départements							
		38	73	74	26	07	01	42	69
2006	11 200	900	5 600	4 700					
2011	60 000	7 000	23 000	27 000	1 500	1 500	500	500	

volumes donnés en m3 sur écorce houppiers compris

2 Le bilan 2007 – forêt publique Rhône-Alpes

2.1 Les volumes exploités

volume câble exploité forêt publique



La progression des coupes à câble en 2007 est restée dans l'aire des prévisions. Cette augmentation s'est faite grâce à l'installation de 2 nouveaux câblistes, de la venue d'un câbliste suisse en Haute Savoie.

La poursuite en 2007 des aides du MAAP pour l'exploitation des coupes déficitaires a été un élément déterminant dans le financement des coupes exploitées, souvent déficitaires.

2.2 Les équipes de câblage

Six équipes de câblage ont réalisé la plus grande part de l'objectif.

bilan par câblistes forêt publique 2007 volume grume sur écorce			
câbliste	type cable	Total	% forêt publique France
Bétemps	long	4 733	100%
Mabboux	mât	4 175	70%
Pugnat	long	2 589	100%
Coutin	mât	2 537	100%
Genoud	2/3 mât 1/3 long	2 380	100%
Genin	mât	1 927	100%
Anthoine	long	307	15%
Total		18 648	84%

Les entreprises Pignat et Coutin ont démarré leur activité de câblage en 2007 (Juin 2007 pour Pignat et Août 2007 pour Coutin).

Un seul câbliste étranger (Genoud) a travaillé en forêt publique Rhône-Alpes, avec 12% du volume exploité.

3 Les perspectives 2008

3.1 Plan de charge des câblistes

3.1.1 Nouveaux câblistes 2008

Dans la logique de développement à l'horizon 2011, deux nouvelles équipes de câblage sont en passe de démarrer une activité cette année.

Le portefeuille de coupes estivales 2008 devrait être suffisant pour satisfaire les plans de travail des entreprises, notamment grâce à l'aide "forêts de protection".

L'objectif 2008 de 26.000 m³ devrait être atteint sans trop de problèmes, avec une progression forte principalement sur la Haute Savoie et la Savoie.

L'objectif est de proposer à terme plus des 3/4 des coupes conformes au référentiel câble (coupes "label câble") pour améliorer la productivité des entreprises.

L'installation programmée d'une nouvelle équipe de câbliste en Isère dans le deuxième semestre 2008 ou le premier trimestre 2009 marquera le vrai lancement du plan câble dans ce département.

3.1.2 Travail hivernal

Plusieurs entreprises de câblage demandent du travail en période hivernale pour équilibrer leur plan de charge.

Les forêts publiques sont historiquement essentiellement des forêts de montagne, peu exploitables l'hiver.

Le principal gisement de coupes exploitables l'hiver en forêt publique est constitué, soit des coupes feuillues de basse altitude, soit des coupes résineuses de montagne où l'arrivée du câble se situe à proximité d'une route déneigée au chasse neige.

L'ONF s'efforce de monter des projets de ces coupes hivernales pour répondre à cette demande, mais du fait de la valeur sensiblement plus faible du feuillu, principalement constitué de bois de feu, ces projets sont généralement difficilement réalisables financièrement pour les propriétaires.

3.1.3 Distribution des câblistes sur les départements

Une bonne partie du potentiel d'exploitation est représenté par des entreprises de Haute Savoie.

Les départements de Savoie et de l'Isère souffrent en revanche d'un manque de câblistes en regard du gisement à exploiter, notamment en câble long. Dans ce contexte temporaire de déséquilibre, il est encore nécessaire de faire réaliser une partie des coupes de ces départements par les câblistes de Haute Savoie.

4 Les actions de formation à l'ONF

4.1 Formations de référents câble ONF

L'ONF poursuit le développement de nouveaux responsables chefs de projets câble dans tous les départements pour augmenter les projets de coupes à câble implantés dans les règles de l'art.

4.2 Référentiel câble

Le référentiel câble a été réactualisé, en intégrant des compléments d'information sur la prise en compte des arbres d'ancrage et de support.

Ce référentiel est disponible sur demande (laurent.descroix@onf.fr).

5 Projet de formation de câblistes

Une formation est étudiée pour permettre à de nouvelles équipes de s'installer, et d'acquérir le savoir faire minimum lorsqu'elles démarrent leur activité sans compétence initiale.

Ce projet s'appuierait principalement sur la formation de chefs d'équipe de câblage.

Le contenu qui pourrait être envisagé serait le suivant :

- une formation théorique de 10 jours en salle (concepts de forces, épissures, ...)
- une formation en stage de 2 mois chez un câbliste,
- une prise en charge financière d'une partie de l'équipe sur les premiers chantiers de débardage réalisés par le chef d'équipe.

La concertation avec les câblistes doit permettre d'affiner ce contenu.

L'Ecole de Poisy évalue par ailleurs les différents financements possibles.

6 Les actions engagées ou en perspectives autour du câble

- Voyages d'étude à l'étranger pour la sensibilisation au câble : plusieurs voyages d'étude ont été réalisés en 2007 en Suisse, en Autriche et dans l'Italie du Nord. La plupart des organismes de Rhône-Alpes ont participé à un de ces voyages : FIBRA,

Conseil Régional, SERFOB, URACOFRA, CRPF, ONF, COFORET, CEMAGREF, FCBA, Interpro départementales, ETF, ... permettant de sensibiliser les acteurs de la filière bois Rhône-Alpes sur l'enjeu du câble dans ces différents pays et du potentiel de développement en Rhône-Alpes. Ces voyages ont contribué à soutenir la dynamique Rhône Alpine.

- Travail sur un logiciel de tracé de profils de ligne de câble (intégrant le positionnement des supports) : projet avec un objectif à fin 2008. Un financement de la Région Rhône Alpes va être demandé.
- Projet de traduction de l'outil HeProMo permettant d'évaluer le coût d'exploitation d'une ligne de câble en fonction des caractéristiques de la coupe.
- Travail sur projet CARTUVI : modélisation des cartographies des unités de vidange par modes d'exploitation sur SIG (CEMAGREF Grenoble).
- Plusieurs entreprises sont actuellement sous équipées en matériel ce qui ne leur permet pas d'atteindre les productivités suffisantes dans des conditions de sécurité normales. Leurs bilans ne leur permettent pas de financer ces matériels. Il sera nécessaire de rechercher la possibilité de subventionner à 40% TOUS les "accessoires" au câblage, y compris les têtes d'ébranchages et les pelles à pneu affectées au débardage par câble. Cette avancée permettrait de faciliter le démarrage des équipes avec un équipement adapté.
- Recherche de nouvelles entreprises pour 2009.
- Développement de la desserte de façon adaptée pour permettre de réaliser les coupes à câble selon la progression des objectifs.

7 En conclusion

En passant par un point bas en 2005, le débardage par câble rentre dans une bonne dynamique de progression et de développement en Rhône-Alpes.

Le gage de la réussite de ce plan câble passe par le développement d'entreprises locales, solides, compétentes et bien équipées.

Ce qui demande à court terme :

- la consolidation de la formation et des aides à l'investissement initial pour les entreprises qui démarrent leur activité câble, pour leur permettre d'acquérir la productivité compatible avec une bonne santé financière et technique,
- la consolidation des portefeuilles de coupes à câble marquées dans les règles de l'art, avec en corollaire le démarrage de la restructuration de la desserte à court terme, pour assurer une pérennité de plein emploi sur des coupes à forte productivité.

L'implication d'organismes de recherche développement sur le câble doit aussi permettre d'implanter durablement cette technique dans le paysage de la montagne française et de l'y faire progresser.

L. DESCROIX
DT Rhône-Alpes